

Gabriel Gagnon et Marcel Rioux *À propos d'autogestion et d'émancipation*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, 190 p.

Louis Favreau

Volume 2, Number 2, Fall 1989

Chômage et travail

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301063ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301063ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Favreau, L. (1989). Review of [Gabriel Gagnon et Marcel Rioux *À propos d'autogestion et d'émancipation*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, 190 p.] *Nouvelles pratiques sociales*, 2(2), 207–215.
<https://doi.org/10.7202/301063ar>

À propos d'autogestion et d'émancipation

Gabriel Gagnon et Marcel Rioux
Québec, Institut québécois de recherche sur la culture
1988, 190 p.

À propos d'autogestion et d'émancipation analyse en profondeur un mouvement communautaire mal connu (l'essai de Gabriel Gagnon) et offre une réflexion stimulante sur la société québécoise et plus largement sur les sociétés industrielles avancées (l'essai de Marcel Rioux) [...] Ces deux essais viennent mettre un terme à un vaste projet de recherche sur « les pratiques émancipatoires en milieu populaire » entrepris en 1980 à l'Institut québécois de recherche sur la culture.

C'est en ces termes que l'IQRC nous fait la présentation et la promotion de ce livre. Défi ambitieux et exigeant. Ce livre vient-il répondre de façon consistante et adéquate au défi posé, c'est-à-dire analyser en profondeur un mouvement et clore un vaste projet de recherche entrepris en 1980?

Notre attention sera surtout retenue par l'essai de Gabriel Gagnon. Non seulement celui-ci couvre-t-il les trois quarts du livre (140 des 190 pages), mais par son sujet même, soit le mouvement communautaire, il nous semble plus susceptible d'intéresser les intervenants sociaux et les chercheurs intéressés à l'analyse des groupes et des mouvements de notre société.

1. Mouvement communautaire: les expériences mises en relief et étudiées

Dans un premier temps, Gabriel Gagnon nous introduit aux pratiques dites émancipatoires dans le domaine du travail. Nous sommes donc conviés à un tour d'horizon des expériences coopératives et alternatives en terre québécoise : d'abord les coopératives de développement au JAL dans le Bas-du-fleuve, dans le village de Guyenne en Abitibi, et celle, entreprise par le Centre d'information et d'animation communautaire (CIAC), avec les expropriés de Mirabel; puis les entreprises alternatives avec Tricofil, des coopératives de travail (l'imprimerie Harpell) et des expériences de cogestion et copropriété (l'entreprise Tembec).

Dans un deuxième temps, Gagnon nous convie à l'examen de l'univers des expériences d'émancipation liées, comme on le dit en France, au « cadre de vie » : l'habitation coopérative, les comptoirs alimentaires, le **Rézo** et ses coopératives d'alimentation naturelle, les écoles alternatives et les garderies populaires.

Dans un troisième et dernier temps, les expériences d'émancipation dans le domaine culturel deviennent le point d'ancrage pour alimenter notre réflexion : l'expérience du Regroupement des organismes culturels et communautaires de Rimouski (ROCCR), les radios communautaires, le jeune théâtre, les revues de type alternatif.

Finalement, Gagnon nous fait part d'une réflexion générale sur les rapports de ces pratiques émancipatoires avec les mouvements sociaux (national, syndical, écologique, féministe et pacifiste). Au fil des chapitres, il ne se contente pas de relater les expériences identifiées précédemment. Il introduit des éléments de bilan, après avoir fourni la nécessaire information de base sur ces initiatives populaires.

On voit tout de suite l'intérêt d'une telle démarche : un ensemble d'expériences dont chacun de nous a pu, un jour ou l'autre, entendre parler par les médias d'information ou par le réseau informel d'information des militants et intervenants sociaux. Qui, en effet, n'a pas entendu parler des expropriés de Mirabel, en lutte contre le gouvernement fédéral? Qui n'a pas un jour été sollicité par l'une des nombreuses campagnes de financement de Tricofil? Qui n'a pas suivi avec intérêt ce qu'une région périphérique menacée par la fermeture de ces villages allait faire pour se sortir du pétrin (les Opérations Dignité dans le Bas-du-fleuve)? Qui ne s'est pas un jour découvert un ou des amis (dans les grands centres urbains de Montréal, Québec, Sherbrooke ou Hull) vivant dans une coopérative d'habitation, fréquentant un comptoir alimentaire ou envoyant son enfant dans une garderie populaire? Qui n'a pas écouté une fois ou l'autre sa radio communautaire locale?

On se dit dès lors : enfin un essai-synthèse qui nous permet de revoir ces initiatives populaires dans un ensemble organisé, à partir d'un fil conducteur ! Ne retrouvons-nous pas là des pratiques émancipatoires véhiculant un projet de société marqué au coin de l'autogestion, cette notion-pivot illustrant tout à la fois une pratique sociale alternative ici et maintenant (non en l'an 2000), un processus et une visée ultime de société ?

C'est en effet ce qui fait l'intérêt et la force de cette démarche, d'autant plus qu'elle s'appuie sur des recherches précises sortant de l'ordinaire : appuyées sur des récits de vie, des observations participantes, ces dernières « permettant de détecter des « analyseurs », sortes de situations types, de décisions particulièrement significatives qui révèlent à la fois les conflits latents et les structures du pouvoir au sein d'une organisation » (p. 75). N'a-t-on pas vu une chercheuse travailler et militer une année entière à l'entrepôt La balance et dans les comptoirs d'alimentation naturelle du Rézo pour être en mesure d'étayer ses analyses de cette pratique (Fortin, 1985) !

Bref, cohérents avec eux-mêmes, des chercheurs de l'IQRC, à la recherche des « pratiques émancipatoires », notion parente de celle de « nouvelles pratiques sociales » qui nous est chère, entreprennent eux-mêmes un processus de recherche méthodologiquement innovateur. Adieu au chercheur bureaucrate, éloigné de son objet de recherche et, bien sûr, complètement extérieur à lui ! Vive le chercheur centré sur la vie quotidienne et ses initiatives libératrices, lui-même engagé et développant une stratégie de vérification de ses hypothèses en se « mouillant », en interpellant les acteurs sociaux qui, d'objets de recherche, sont devenus des sujets de recherche susceptibles d'interpeller à leur tour les chercheurs.

2. Trois courants d'interprétation du mouvement communautaire

Pendant, à un moment donné de toute démarche scientifique, il convient d'interpréter ces initiatives populaires et leur évolution : quelle signification peut-on leur attribuer ? Cette question nous impose ici un détour qui nous permet de nous situer face à différentes interprétations québécoises de ce phénomène que constitue le mouvement communautaire.

Dans la littérature sociologique et dans la littérature militante québécoise, cohabitent plusieurs courants d'interprétation de l'émergence et de l'impact du mouvement communautaire.

Pensons d'abord aux travaux de J.F. Léonard et P. Hamel (1981). Ce premier courant est souvent qualifié de courant économique-politique. On peut le caractériser de la façon suivante :

a) Ce courant considère que le mouvement populaire naît et se développe essentiellement à l'intérieur d'une stratégie étatique et/ou institutionnelle, et qu'il porte tous les risques d'une intégration/récupération par l'État :

[...] les organisations populaires reconnaissent et admettent plus ou moins implicitement le leadership exercé par la bureaucratie d'État dans la redéfinition du modèle de gestion du social. Conséquemment elles acceptent de jouer le jeu du rapport de forces à l'intérieur du cadre normatif mis en place par l'État [...] (Hamel, 1985 : 262).

b) L'approche de recherche privilégiée nous renvoie à un axe d'analyse qui met l'accent sur l'étude de l'État et/ou des politiques sociales et/ou des services sociaux.

c) Les résultats de recherche et la conclusion politique qui en découle peuvent être résumés comme suit : les organisations populaires sont les assistantes sociales de l'État ou des services publics ; elles sont intégrées ou le seront à plus ou moins brève échéance.

Certes, à notre avis, il ne faut pas sous-estimer la capacité d'intégration de l'État. Toutefois, cette approche nous semble doublement lacunaire : d'une part, elle est obsédée par l'État et amenée à négliger la société civile et la dynamique sociale qu'elle provoque ; elle tend aussi à sous-estimer la capacité des acteurs sociaux d'innover et d'enclencher des changements sociaux significatifs. D'autre part, elle fait peu de place à l'analyse des contradictions concrètes au sein de l'État et de ses appareils.

Un deuxième courant d'interprétation s'est aussi manifesté. On le qualifie généralement de courant socio-institutionnel. Pensons ici, tout particulièrement, à la sociologie des organisations utilisée dans le cadre des recherches de J. T. Godbout (1983). Les traits de ce courant peuvent être résumés de la façon suivante :

a) Ce courant considère que l'émergence et le développement du mouvement populaire et communautaire sont essentiellement liés au leadership de professionnels du domaine social (animateurs sociaux, organisateurs communautaires, permanents).

b) L'approche de recherche privilégiée nous renvoie à l'analyse des institutions de services sociaux et de leur influence/rapport avec les groupes populaires.

c) Les résultats de recherche et la conclusion politique qui ressortent peuvent être résumés comme suit : les professionnels du social, après l'élite cléricale, ont établi chez les couches populaires rejointes une dépendance nouvelle, plus forte peut-être que la précédente.

Certes, on ne peut sous-estimer la préoccupation centrale qu'accorde ce courant aux usagers des services sociaux et à leur potentielle dépendance envers les intervenants sociaux professionnels du réseau des affaires sociales et les permanents liés plus directement au secteur communautaire. Toutefois, deux réserves peuvent être formulées.

D'abord, ce courant est parfois porté à surestimer la place des intervenants sociaux ; en outre, il met trop sur le même plan ceux et celles qui évoluent dans le réseau des affaires sociales et dans le secteur communautaire. Ensuite, il tend à aplanir quelque peu les différences d'orientation entre le secteur public et le secteur communautaire ; il nivelle les différences de conditions d'intervention entre les deux secteurs (la précarité d'existence des groupes populaires, tout comme la précarité d'emploi de leur personnel salarié, pour ne mentionner que ces deux éléments) et, finalement, les différences dans les pratiques sociales (marge de manœuvre) entre ces deux secteurs.

Enfin, un troisième courant, auquel appartient l'essai de Gagnon, s'inscrit dans une démarche qualifiée de culturelle. Situons à l'intérieur de ce cadre, bon nombre de recherches de l'IQRC ainsi que la démarche de la revue *Possibles*. Schématiquement, on peut caractériser ce courant de la façon suivante.

a) Il considère que le mouvement communautaire doit surtout son émergence et son développement aux valeurs véhiculées par certains acteurs sociaux, par l'existence d'une volonté quotidienne de rupture avec la société actuelle, au plan du mode de vie.

b) Il privilégie la méthodologie de recherche qualitative : l'observation participante, les récits de vie, bref, une méthodologie du sujet.

c) Les résultats de recherche et la conclusion politique qui en découle peuvent être résumés comme suit : une volonté de changement social profond, vécu immédiatement dans une perspective autogestionnaire, se manifeste chez certains groupes triés sur le volet (collectifs écologiques et groupes de femmes surtout).

Ma critique, ramenée à l'essentiel, va dans le sens suivant : nous sommes loin de rejeter l'importance de valeurs nouvelles qui alimentent les mouvements sociaux et en font des acteurs sociaux au sens fort du terme. Il nous faut néanmoins formuler trois critiques à ce courant : d'abord, il néglige quelque peu l'analyse globale au bénéfice d'une approche trop centrée sur le microsociologique. Il tend ensuite à sous-estimer le rapport de forces dans lequel s'inscrit ce mouvement ; il glisse par là trop vite sur l'analyse concrète des contradictions au sein de l'État et de ses appareils ;

il néglige les contradictions au sein des groupes et organisations. Enfin, il risque de surestimer la capacité subversive de certains groupes (écologiques) de certaines organisations (coopératives) ainsi que de certaines expériences socio-économiques de régions rurales (JAL); du même coup, il risque de sous-estimer d'autres groupes tels les groupes populaires davantage centrés sur la revendication, les syndicats et le mouvement national.

L'un des mérites de ce troisième courant, c'est de nous mettre en garde contre les théorisations trop globalisantes, qui expédient facilement les sujets sociaux dans les poubelles de l'histoire, au bénéfice de déterminants structurels (l'économie), courants qui nient, à toutes fins utiles, l'autonomie du sujet, la culture, l'imaginaire, l'affectif, noyés dans la brume des mécanismes et des structures qui façonnent tout.

En somme, les thèses de l'intégration (Hamel et Léonard) et de la professionnalisation (Godbout) mettent, chacune à leur manière, l'accent sur les limites du mouvement populaire et communautaire. Pour sa part, et c'est là son mérite, la thèse de l'émergence de nouvelles valeurs (Gagnon) insiste sur la portée subversive de certains groupes et collectifs et mise sur la capacité des acteurs (à partir de leurs motivations, stratégies et aspirations).

3. Par où passe le renouvellement de l'analyse du mouvement communautaire?

À notre avis, le renouvellement le plus stimulant de la démarche d'analyse et de réflexion sur le mouvement populaire et communautaire revient à Paul R. Bélanger et Benoît Lévesque (1987) qui ont cherché à rendre compte à la fois des dimensions culturelle et économique-politique de son émergence et de son développement. Pour ces auteurs, le mouvement populaire est passé historiquement de la revendication aux services, en trois grandes étapes: 1) de 1963 à 1968, des comités de citoyens se mettent sur pied et pratiquent ce que ces auteurs nomment un syndicalisme de consommation collective; 2) de 1969 à 1976, on assiste à une radicalisation des luttes et à une contestation des politiques de l'État-providence; 3) de 1976 à 1985, le mouvement populaire se transforme substantiellement, avec la montée des groupes de services.

La montée des groupes de services s'expliquerait comme résultat d'un compromis social et, plus précisément, de

[...] la conjonction entre une demande de démocratisation d'une part, et une politique de désengagement de l'État d'autre part. La

demande démocratique repérée tant chez les usagers que chez les travailleurs des services, est canalisée par les politiques gouvernementales vers des services alternatifs plutôt que vers la démocratisation des services publics plus collectifs (Bélanger et Lévesque, 1987: 264).

En conclusion, les groupes de services ne sont ni le résultat d'une politique gouvernementale, ni la conséquence d'un revirement au sein des groupes à l'effet de délaissier la revendication au profit des services. Les groupes de services sont « un lieu d'expérimentation démocratique, de participation réelle[...] » ; mais, simultanément, « la politique de l'État et de la bourgeoisie vise à les enfermer dans le localisme étroit, dans les petites patries [...] » où les groupes risquent de devenir « des lieux de sous-traitance économique et politique ».

L'analyse de Bélanger et Lévesque met donc en relief le double mouvement de subversion sociale (la mouvance alternative) et d'encadrement étatique de leur action (sous-traitance), encadrement dans lequel les organisations populaires et communautaires sont engagées. L'explication d'ensemble nous apparaît pertinente et nous a servi, sous plusieurs angles, dans le cadre de notre propre recherche sur le mouvement populaire et communautaire montréalais et québécois (Favreau, 1989).

Cependant, à l'examen plus serré de l'histoire de ce mouvement, nous constatons que plusieurs groupes ont toujours été à la fois des groupes de services et des groupes de pression. (Au bas de l'échelle, les ACEF et les ADDS-OPDS, pour ne mentionner que ceux-là). Et puis, dans la période qui débute en 1976, nous retrouvons des groupes de pression très présents, politiquement, tels les comités de logement.

En fait, nous sommes portés à avancer la proposition suivante: la majorité des groupes, dans la phase de démarrage, mettent l'accent sur la pression. Et cela, dans la plupart des champs d'intervention. Par contre, dans la deuxième phase, la survie et le développement de chacun des groupes sont liés à leur capacité d'offrir aussi un service de qualité.

De façon générale, à travers toutes les périodes de son histoire, le mouvement populaire et communautaire a donné naissance à des groupes, plus souvent qu'autrement, généralistes et polyvalents. À ce moment, nous sommes tenté de nous inspirer de la typologie de base sur le mouvement des femmes développée par Françoise Romaine-Ouellet (1985). Cette typologie, à plusieurs niveaux, est utile pour mieux cerner le mouvement populaire. Comme pour le mouvement des femmes, ne pouvons-nous pas considérer qu'il existe trois grands champs d'action du mouvement populaire (par-delà les secteurs spécifiques d'intervention) : celui de la socialisation (activités d'entraide, de loisirs, d'éducation et de sensibilisation/

conscientisation) ; celui des services (mise sur pied de ressources communautaires de toutes sortes) et celui de la pression démocratique (revendications pour la reconnaissance de droits) ? Chaque groupe a une dominante, laquelle peut varier d'une période à l'autre. Mais plusieurs groupes combinent ou favorisent l'interdépendance entre ces trois champs.

Signalons enfin que de récentes recherches-terrain comme celle de Jean-Pierre Deslauriers (1985) sur les groupes populaires de Sherbrooke, celle de Marie Blanchard (1986) sur les groupes de Rimouski et celle de Roger Poirier (1986) sur les groupes de la ville de Hull, tout comme la nôtre sur les groupes de Montréal (Favreau, 1989), fournissent des éléments précieux pour pousser plus avant, sur une base comparative, la connaissance du mouvement populaire québécois dans les grands centres urbains, de même que dans de petites et moyennes villes.

4. L'essai de Gabriel Gagnon : une très bonne synthèse... qui nous laisse sur notre appétit

La force de l'essai de Gabriel Gagnon réside dans sa capacité de remettre ensemble les pièces d'un même *puzzle* à partir d'un fil conducteur, l'auto-gestion. Mais cet essai manque peut-être de modestie. Il annonce plus qu'il n'offre. Il constitue une très bonne synthèse qui nous laisse cependant en appétit.

Disons qu'il analyse le mouvement communautaire, mais pas en profondeur ; en effet, s'il reconstitue très bien le portrait d'ensemble de nombreuses initiatives populaires, il introduit fort inégalement des éléments de bilan. On sent par exemple que Gagnon se trouve visiblement plus à son aise et incisif dans le domaine des expériences de travail émancipateur (Tricofil, JAL, etc.) que dans celui des pratiques de « cadre de vie » (coopératives d'alimentation, etc.). Alors, la place de la petite bourgeoisie devient l'explication passe-partout d'un échec des groupes populaires, échec par ailleurs peu démontré.

Compte tenu de la remarque précédente, l'essai de Gagnon constitue néanmoins une synthèse concrète et précise d'un certain type d'initiatives populaires. Il relève d'une sociologie « ancrée dans les lieux mêmes où se construit une vie différente et où s'élabore la multiplicité des possibles » (p. 133).

Louis Favreau, sociologue
Professeur en travail social
Département des sciences humaines
Université du Québec à Hull

Bibliographie

- BÉLANGER, P.-R. et LÉVESQUE, B. (1987). « Le mouvement social au Québec : continuité et rupture (1960-1985) », dans BÉLANGER, P.-R., LÉVESQUE, B., MATHIEU, R. et MIDY, F. (Sous la direction de), *Animation et culture en mouvement*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 253-266.
- BLANCHARD, M. (1986). *Organisations populaires et transformation sociale*, Rimouski, Cahiers du GRIDEQ, n° 18, UQAR.
- DESLAURIERS, J.-P. (1985). *Les générations de groupes populaires à Sherbrooke*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke.
- FAVREAU, L. (1989). *Mouvement populaire et intervention communautaire : continuités et ruptures*, Montréal, Éditions du Fleuve/CFP, 307 p.
- FORTIN, A. (1985). *Le Rézo. Essai sur les coopératives d'alimentation saine au Québec*, Document de recherche n° 5, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- GODBOUT, J.-T. (1983). *La participation contre la démocratie*, Montréal, Éditions Saint-Martin.
- HAMEL, P. (1985). « Mouvements urbains et nouveaux modes de gestion du social », dans *L'inégalité sociale et les mécanismes du pouvoir*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 241-263.
- LÉONARD, J.-F. et HAMEL, P. (1981). *Les organisations populaires et la démocratie*, Montréal, Éditions Saint-Martin.
- POIRIER, R. (1986). *Qui a volé la rue principale?*, Montréal, Éditions Départ.
- ROMAINE-OUELLET, F. (1985). *Les groupes de femmes au Québec en 1985 : champs d'intervention, structures et moyens d'action*, Québec, Conseil du statut de la femme.